



Déclaration liminaire CAP Locale N°3 du 22 juin 2016

Monsieur le Président,

A l'occasion de cette CAPL d'affectation locale, comment ne pas évoquer à nouveau les conséquences dramatiques de la poursuite des suppressions de postes.

Les collègues de Vierzon se sont retrouvés dans l'incapacité d'exercer leurs missions, ils ont dû faire grève plus d'un mois pour obtenir les moyens humains nécessaires au fonctionnement de leurs services, c'est une aberration.

Tout cela se traduit par des conditions de travail toujours plus difficiles pour l'ensemble des collègues. Alors on calcule, on pondère, on « simplifie », on réorganise, on regroupe les services, on transfère les tâches ou on supprime pour justifier l'injustifiable.

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt des suppressions de postes et un recrutement à hauteur des besoins. C'est une nécessité pour garantir la qualité du service public due à tous les citoyens et des conditions de travail correctes pour tous les collègues.

Concernant les travaux du jour, les élus CGT Finances Publiques réitèrent leur volonté que tous les postes vacants soient pourvus à l'issue de cette CAPL.

Les élus et expert de la CGT Finances Publiques

Fabrice Marchet

Yannick Garnier

Sylvie Melgarès